

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **92 (1956)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Commission du Bulletin bibliographique.* — **Vaud:** *En préparant le semestre d'été 1956.* — *Soirées à l'E.N.* — *Bouquet de campagne.* — *Guilde de travail.* — *C. E. M. E. A.* — *A. V. M. G.* — *Nécrologie: † G. Meylan-Dépraz.* — **Genève:** *U. I. G. M.: Convocation.* — *Nominations.* — *Groupe des jeunes.* — *Nécrologie: † Ch. E. Ducommun.* — *Fondation « Pour l'Avenir ».* — **Neuchâtel:** *Recrues.* — *Comités de section.* — *Conférence G. Willemin.* — *Voyage à Venise.* — **Jura bernois:** *Aux membres du comité général de la S. P. J.* — *L'Ecole normale de Porrentruy et ses locaux.* — *Nomination.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **Dr V. Vogt:** *Cours international de Trogen.* — **A. Chz:** *Echange de classes.* — **Lisette Badoux:** *Pour eux aussi, dire et écrire sont deux.* — *La poésie de la semaine* — *Mesure du temps.*

Partie corporative

COMMISSION DU BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Président : Henri Devain, La Ferrière, J. b.

Secrétaire-caissier : Alexis Chevalley, 13, Av. Druey, Lausanne.

Membres : Mme Norette Mertens ; Mlle Juliette Schnell ; M. André Aubert.

VAUD

EN PRÉPARANT LE SEMESTRE D'ÉTÉ 1956

Echanges d'élèves en vacances. — La commission S.P.V. Croix-Rouge de la Jeunesse vous a réservé trente places, à l'intention de vos élèves qui désirent se rendre chez un camarade de Bavière, pour parfaire leurs connaissances de l'allemand ; ce camarade est déjà annoncé et spécialement recommandé ; la visite sera réciproque. Il reste encore quelques places : inscrivez vos élèves sans tarder.

Deux classes de Belgique désirent rendre visite à des classes vaudaises ; elles seraient logées chez nos élèves qui leur montreraient les beautés de notre canton. Cette visite pourrait être réciproque. Annoncez-vous !

Exposition C.R.J. de notre assemblée générale. — A la demande de plusieurs collègues, nous avons organisé une exposition itinérante semblable : nous l'enverrons sur demande, au gré des disponibilités. Ecrivez-nous !

Echanges d'albums. — Notre secrétariat reçoit de nombreux colis en réponse à ceux que nous avons eu le plaisir de vous transmettre. Nous recommandons à nos collègues de nous faire parvenir la réponse de leurs élèves avant le renouvellement des classes, dans le courant du mois prochain. Merci !

Enregistrement de chants. — Nous sommes en train de préparer une bande magnétique à l'intention de nombreux émetteurs, suisses et

étrangers ; nous serions reconnaissants à ceux de nos collègues qui auraient à disposition des chansons folkloriques vaudoises ou suisses, chantées par des enfants, de bien vouloir nous en informer.

Mimosa de Cannes. — Le mimosa de la Chaîne du Bonheur et de la Croix-Rouge de la Jeunesse sera mis en vente le 11 février ; nous remercions ceux et celles qui ont accepté de contribuer de répandre partout ces premiers effluves du printemps ; rappelons à nos collègues que la majeure partie du produit de cette vente sera attribuée par leurs soins à une aide en faveur des enfants de leur localité.

Croix-Rouge de la Jeunesse. — S.P.V.

R. Joost, Begnins.

SOIRÉES A L'ÉCOLE NORMALE

Les élèves des classes de 1^{re} de l'École normale ont présenté dernièrement leurs soirées à un nombreux auditoire de parents et d'amis. Grâce à leur aimable invitation, deux membres du Comité central de la S.P.V. ont pu faire, d'agréable manière, la connaissance d'une cohorte bien sympathique de futurs collègues.

Programme de choix, musiciens de talent, acteurs en verve, prologue gentiment rosse, ce fut un spectacle bien réussi.

Merci à ces jeunes collègues d'avoir divertit si agréablement leur auditoire. Tous nos vœux pour leurs examens du brevet. Qu'ils pensent, au début de leur carrière, à la S.P.V. qui sera heureuse de les accueillir.

A. M.

« BOUQUET DE CAMPAGNE »

C'est un livre.

Un petit livre de poème,
De poèmes de chez nous,
Ça sent bien la campagne,
Notre campagne.

« Le hameau, comme un vigneron assis sur une pierre
Au-dessus du lac
Les mains au menton, le chapeau derrière
Se régale et s'inonde de lumière.
Arrêté entre ciel et terre
Il boit les sourires du vent
En penchant son front vers les ceps... »

C'est Madeleine Collet qui chante ainsi sa terre, notre terre. Et puis, elle chante aussi la Grèce, ce pays qu'elle connaît bien et qu'elle aime bien.

« Des pêcheurs quittent le village,
J'entends le mouvement rythmé
Des vagues contre le rocher,
Je respire la forte odeur alguée,
Je vois nos silhouettes sur la grève
Au bord de l'île sauvage... »

Beaux rythmes, musique et vérité.

Nous souhaitons à « Bouquet de Campagne » tout le succès qu'il mérite et adressons nos vives félicitations à notre collègue Madeleine Collet.

« Bouquet de Campagne » (Ed. Schneider). En vente : Librairie St-Pierre, Lausanne ; Librairie Payot, Lausanne ou chez Mad. Collet, Lausanne, av. d'Echallens 34. Prix : Fr. 3.65.

GUILDE DE TRAVAIL

(Techniques Freinet)

Une première enquête réalisée dans le cadre de notre Guilde de Travail vient d'être présentée par la « Bibliothèque de Travail », magazine hebdomadaire (Freinet-Cannes).

Il s'agit :

du CAOUTCHOUC

que notre collègue J.-P. Monod Vuarrens a écrite à l'intention des élèves : textes courts, clairs, bien à la portée des enfants. Les photos très suggestives illustrent abondamment ce document.

Vous pouvez obtenir cette brochure en vous adressant à : Fernand Barbay, instituteur, Lausanne, av. Dapples 48, qui se chargera de grouper les commandes. Ou directement à C.E.L. Cannes (A.-M.), Pl. H. Bergia. Prix de la brochure : Fr. 0.70.

C.E.M.E.A. — GROUPEMENT VAUDOIS

Une séance de travail aura lieu le 25 février à la Maison d'éducation de Vennes.

Programme. *Photo-contact* : reproduction d'éléments naturels sans appareil photographique. Cette activité se déroulant par groupes, nous proposons, parallèlement : confection de dépliants ou d'albums pour le classement des photos. Le soir : Jeux d'intérieur en vue de l'animation des veillées.

Horaire de travail : 15 h. 30 à 21 h. 30, souper en commun.

Cette séance sera animée par Milles E. Martin et F. Berthoud et M. R. Martin.

Inscriptions jusqu'au 20 février chez M. Magnenat, rue Etraz 16, Lausanne.

COURS DE SKI DE BRETAYE (3 au 7 avril 1956)

Prix : Fr. 70.— pour les membres AVMG ; Fr. 80.— pour les autres participants (Prix forfaitaire comprenant logement, pension, leçons de ski et billet Bex-Bretaye).

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise ce cours de vacances à la Maison militaire de Bretaye. Les débutants et les skieurs moyens sont invités très cordialement à y participer. Venez jouir du soleil et de la neige de printemps dans une ambiance joyeuse.

Veillez vous inscrire au plus tard pour le 20 mars auprès de M. Stuby, Colondalles 43, Montreux.

NÉCROLOGIE

† **Gabriel Meylan-Dépraz.** Le 4 janvier, à la chapelle des Mousquines, une nombreuse assistance rendait les derniers honneurs à notre regretté collègue Gabriel Meylan.

Né en 1871, il obtint son brevet primaire en 1892. Après un remplacement à Bercher, il enseigna successivement à Chesalles s/Oron, au Séchey et à Renens avant d'être appelé à Lausanne en 1918. Il avait pris une retraite bien méritée le 1er avril 1933. Partout où il tint classe, Gabriel Meylan laissa une trace lumineuse et beaucoup de ses anciens élèves étaient présents aux obsèques.

Gabriel Meylan ne fut pas seulement un excellent pédagogue, mais encore un musicien sensible et enthousiaste.

A peine nommé, il dirige la Chorale d'Oron ; à La Vallée, il est parmi les fondateurs (et premier directeur) de la Chorale des Amis du Pont ; au Séchey, son village natal, village bien modeste pourtant, sa ténacité, son esprit inventif, son dévouement sans bornes, permettent, en 1898, la création d'un orchestre. Pendant quelque 40 années, cet orchestre qui groupe la majeure partie du village étonnera et ravira le public pourtant difficile de la Vallée.

Après avoir quitté le Jura, G. Meylan dirigera encore l'Espérance de Renens et le Chœur paroissial de St-Paul.

G. Meylan n'est plus, mais son souvenir reste bien vivant chez tous ceux qui eurent le privilège de le côtoyer et mieux de collaborer avec lui. Ils apprécieront alors, sans réserve, sa sensibilité, sa droiture, sa distinction, son cœur surtout.

A sa famille, nous présentons encore les condoléances émues du corps enseignant vaudois.

Bz.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

Les membres de la section sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

le mercredi 15 février 1956, à 17 heures précises au

CAFÉ DE LA POSTE

57, rue du Stand, 1er étage

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Mutations.
3. **Communications du comité :**
 - a) Revalorisation et C.I.A.
 - b) Assurance scolaire.
 - c) Suppléants.
 - d) Divers.
4. **Le PROBLÈME des EXAMENS du CONCOURS d'admission aux ETUDES PÉDAGOGIQUES.**
5. Propositions individuelles.

NOMINATIONS

Le Conseil d'Etat a nommé récemment nos collègues Marcel Kister et Jacques Delétraz au rang d'inspecteur et Claude Bois au rang d'inspecteur intérimaire.

Nous adressons nos félicitations à ces trois membres de notre association et nous leur souhaitons de la satisfaction dans leur nouvelle fonction.

E. P.

GROUPE DES JEUNES

Les deux prochaines séances auront lieu les *vendredis 17 février et 2 mars, à 17 h. au XXe S.*

Elles seront consacrées à l'enseignement de la composition, en particulier à l'élaboration d'exercices correctifs.

Que tous les collègues, dames et messieurs, qui s'intéressent à ce problème viennent assister aux séances du groupe des Jeunes. Renseignements et documentation peuvent être obtenus auprès de Georges KUNZ, Ecole de Moillesulaz.

NÉCROLOGIE

† **Ch. E. Ducommun.** — Il faudrait la plume de Ph. Monnier pour évoquer avec pertinence la figure haute en couleurs de notre collègue Charles-Elie Ducommun qui vient de disparaître à l'âge de 68 ans. Il était né et avait passé toute sa jeunesse à Saint-Gervais, au cœur de la vieille « fabrique » genevoise et il en avait gardé l'esprit comme le langage et l'accent ; personne comme lui n'en connaissait la petite histoire et les traditions, et, sur ce sujet, il était intarissable. Rien d'ailleurs de ce qui touchait à Genève, à sa littérature, à son histoire ne lui était étranger, et sa mémoire constituait une mine inépuisable de renseignements qu'il exposait avec une remarquable éloquence.

Il portait aussi un amour profond à la langue française dont il possédait à fond toutes les ressources, qu'il maniait fort bien, que se soit dans les innombrables articles qu'il donnait au « Genevois » ou que ce soit dans ses discours où il introduisait toujours une note poétique fort bien venue.

Avec un tempérament aussi riche, Charles-Elie se sentait un peu à l'étroit dans les cadres rigides de l'école primaire et il a toujours prétendu que son entrée dans l'enseignement avait été une erreur de sa part ; et pourtant il aimait les enfants, il savait les intéresser et ses leçons étaient la vie même. Ses anciens élèves, de Puplinge et des Pâquis, en ont gardé un profitable souvenir. Il s'est intéressé de très près à la marche de notre Union et a fait partie du comité pendant de nombreuses années.

Citer toutes les activités auxquelles Ducommun a consacré ses talents et ses forces constituerait une énumération fastidieuse, tant elles sont nombreuses, mais ce serait être bien infidèle à sa mémoire que de ne pas citer son dévouement au parti radical ; dévouement des bons et des mauvais jours, car lorsque le « Genevois » était menacé de disparaître, Charles-Elie en assumait la rédaction, l'administration et la parution, le maintenant contre vents et marées. Et il était si fidèle à son parti qu'on

n'a jamais songé, comme pour tant d'autres, à l'en récompenser... Il fut vingt ans conseiller municipal de la Ville, et il présida ce corps en 1937. Il publia notamment une très remarquable monographie de cette autorité lors de la célébration du centenaire de sa création.

Est-il besoin de rappeler sa désignation de « bailli » de Perly Certoux, lors d'une crise communale qu'il réussit à apaiser avec bonne humeur et bons sens ?

Esprit vif, ayant la répartie prompte, homme de cœur et de sentiment, Ch.-Elie Ducommun nous laisse le souvenir d'un collègue qui, malgré les luttes souvent vives qu'il soutint, ne comptait que des amis — même chez ses adversaires du moment.

G. W.

CONCOURS DE LA FONDATION « POUR L'AVENIR »

« Pour l'Avenir », fondation pour la justice sociale dans l'Education a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers inscrits dans les écoles genevoises), qui se distinguent par leurs aptitudes et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématurément un salaire et à renoncer à la carrière de leur goût.

La Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement bien doués en général ou possédant à un haut degré des aptitudes dans un domaine particulier. Le comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander au Secrétaire de la Fondation, M. R. Ehrat, 34, Etang, à Châtelaine. Ces demandes doivent être présentées par écrit.

Les demandes tardives ne seront pas prises en considération. La clôture de l'inscription est fixée au dernier jour du mois de février.

NEUCHÂTEL

RECRUES

Deux jeunes instituteurs de Travers, MM. Pierre von Allmen et Claude Gruet viennent d'entrer dans la S.P.N. — V.P.O.D. Qu'ils y soient les très bienvenus !

W. G.

COMITÉS DE SECTION

Ils se sont constitués comme suit pour 1956 :

Le Locle. Président : M. Ernest Hasler. Vice-président : M. Jean Marti (Ponts). Caissier : M. Jean-Daniel Favre. Secrétaire des verbaux : Mlle Edith Huguenin (Ponts). Secrétaire-correspondant : M. Jean Müller. Assesseurs : Mlle Margotte Perrin et M. Charles Erard.

Val-de-Ruz. M. Claude Vaucher, président ; M. Serge Bouquet, vice-président ; Mlle Geneviève Fallet et M. André Schenk, secrétaires-correspondants (les 4 de Dombresson) ; M. Benoît Zimmermann, secrétaire des verbaux (Chézard) ; M. Jules-Auguste Girard, caissier (Savagnier) ; M. Georges Treuthardt, délégué au Comité central.

W. G.

CONFÉRENCE G. WILLEMIN

Samedi 28 janvier, la Société pédagogique du district du Locle a eu l'avantage d'entendre notre collègue de Genève qui fut, en 1954, délégué à Moscou par les fédérations internationales (Comité d'entente).

Chacun connaît M. Willemin pour l'avoir entendu au Congrès de Neuchâtel et pour avoir lu maintes fois sa prose dans ce journal. On n'attendait pas de lui une conférence « ex cathedra » et dans la forme classique. Nous avons eu ce que nous pensions et désirions, une causerie sur le ton familier, fort sympathique, de collègue à collègues. Ce fut très bien. Et chacun passa une heure le plus agréablement à voir soulever un coin du voile mystérieux qui abritait jusqu'ici un régime en vase clos. M. Willemin n'a pas tout vu, mais ce qu'il a pu nous communiquer des écoles, en particulier, a été une sorte de révélation corroborée, au reste, par ce que nous en avait rapporté en son temps M. A. Chabloz, rédacteur de l'« Educateur ». Et, on doit le dire, nous n'avons pas échappé à un sentiment d'admiration en apprenant le développement inouï qui a été donné dans ce pays à l'enseignement sur toute l'échelle de l'école unique, accessible à tous. Ce qui donne beaucoup à réfléchir, c'est la discipline stricte qui est exigée partout en tant qu'elle est envisagée comme la condition primordiale du progrès. Que ceux qui croient que l'anarchie dans le domaine de l'éducation est la marque de la vraie liberté se trompent ! Le travail sérieux, intelligemment conduit, sera toujours le seul fécond. Les considérations du conférencier et ses constatations ont fait tomber bien des préventions. Nous le félicitons d'avoir su éveiller si vivement notre intérêt et le remercions aussi de sa parfaite objectivité.

W. G.

VOYAGE A VENISE (PROGRAMME DÉTAILLÉ)

Dates : du lundi 16 au vendredi 20 avril (5 jours).

Délai d'inscription : 17 mars, auprès de Willy Guyot, Raya 7, Le Locle (téléphone 3 20 25).

Prix : 189 fr. tout compris : voyage en car, logement et repas (sauf le souper du 5e jour), transbordement par chemin de fer au Gotthard, bateau et guide à Venise, pourboire au chauffeur.

Lundi 16 : Le Locle (départ 5 h.), La Chaux-de-Fonds ; Neuchâtel, Bienne, Olten, Lucerne, Brunnen, Altdorf, Wassen, Goeschenen ; train, Airolo (dîner) ; Faido, Biasca, Bellinzona, Monte-Ceneri, Lugano, Mendrisio, Chiasso, Côme, Bergame (souper et logement).

Mardi 17 : Bergame (petit déjeuner), Brescia, Vérone (visite des arènes et du tombeau de Roméo et Juliette) ; Vicenza, Padoue, Venise (dîner) ; visite de la ville avec guide (souper et logement).

Mercredi 18 : Venise (petit déjeuner) ; visite de la ville avec guide (dîner) ; excursion à Murano (visite de la verrerie) ; soir : promenade facultative en gondole.

Jeudi 19 : Venise (petit déjeuner). Matinée libre. Autoroute : Mestre-Padoue (visite de l'église St-Antoine) ; Vicenza, Verona, Peschiera, lac de Garde, Brescia, Milan : visite au cimetière monumental (souper, logement) ; soir : spectacle à la Scala ou visite du Dôme et des Galeries Victor-Emmanuel.

Vendredi 20 : Milan (petit déjeuner) ; Sesto, Calende, Arona, Stresa, lac Majeur, Baveno, Domodossola, col du Simplon, Brigue, Sion, Martigny, Montreux, Lausanne, Le Locle.

Tous les détails concernant les passeports, les chambres, le spectacle, les arrêts, etc., seront communiqués à nos membres et à toute personne qui le désirera, par une circulaire spéciale pourvue d'un bulletin d'inscription à renvoyer à

W. Guyot, instit., Le Locle.

JURA BERNOIS

AUX MEMBRES DU COMITÉ GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE JURASSIENNE

Nous vous prions de participer à la séance du Comité général de la S. P. J., le **jeudi 8 mars 1956, à 14 h. 15** précises, à **Delémont, Buffet de la Gare, 1er étage**, pour y discuter les points de l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de la dernière réunion du C. G.
2. Rapport du président.
3. Comptes S. P. J. et C. I. P. (Centre d'information pédag.) 1955.
4. Budget S.P.J. et C.I.P. 1956.
5. Fonds du Centenaire : a) de l'Ecole normale des institutrices ;
b) de l'Ecole normale des instituteurs.
6. Activité du Centre d'information pédagogique et des groupes de travail. Réalisations et projets.
7. Congrès S.P.J. de 1956 : a) désignation du rapporteur général ;
b) fixation de la date du Congrès ;
c) composition du Comité d'organisation ;
d) orientation sur le rapport général.
8. Revision des statuts de la SPJ.
9. Elaboration d'un Règlement pour le Centre d'information.
10. Propositions des sections.
11. Divers et imprévu.

MM. les présidents de section sont priés de se faire remplacer en cas d'empêchement.

Les représentants des sections des Franches-Montagnes et de Moutier voudront bien se trouver dans le même local, à 13 h. 30, pour procéder à la vérification des comptes. Ceux de la section de Delémont se joindront à 14 heures aux vérificateurs pour contrôler le Fonds de la projection scolaire.

Veillez agréer, chers collègues, l'expression de nos sentiments très cordiaux.

Au nom du Comité central de la SPJ,

le président :

le secrétaire :

(sign.) **Ed. Guéniat**

F. Joly

L'ÉCOLE NORMALE DE PORRENTRUY ET SES LOCAUX

Nous pouvons accorder quelque attention, dans ces colonnes, à la question, agitée depuis pas mal de temps, du transfert de l'Ecole normale dans un autre immeuble, qui paraissait devoir être le Château, avant que celui-ci ne soit destiné (mais est-ce une décision définitive ?) aux autorités du district. Les débats ayant pour objet l'affectation de l'ancienne résidence des princes-évêques, ont été de tout temps liés au transfert, soit de nos écoles, (l'Ecole normale en premier lieu) soit de la Préfecture et des autres administrations de district.

Aujourd'hui, on paraît s'acheminer vers une entente, qui aura, souhaitons-le, l'avantage de satisfaire aux besoins de locaux de nos écoles moyennes. A la session d'automne du Grand Conseil, le député-maire de Porrentruy, M. Ch. Parietti, déposait une motion, acceptée par le gouvernement. A la suite de quoi, les Directions des Travaux publics et de la DIP entreprirent une étude qui laisse entrevoir la construction d'une nouvelle école normale, tandis que l'Ecole cantonale, en occupant les locaux laissés vides, pourrait se mettre à l'aise, elle aussi. En ce qui concerne l'Ecole normale, son Centre d'Information, outil indispensable à son activité novatrice, réclame une place qui lui est refusée dans ses vénérables murs. Il est clair que, même sans tenir compte de l'Institut pédagogique, elle sera dans l'impossibilité de s'adapter aux besoins nouveaux de l'enseignement, tant que son « espace vital » lui restera aussi mesuré.

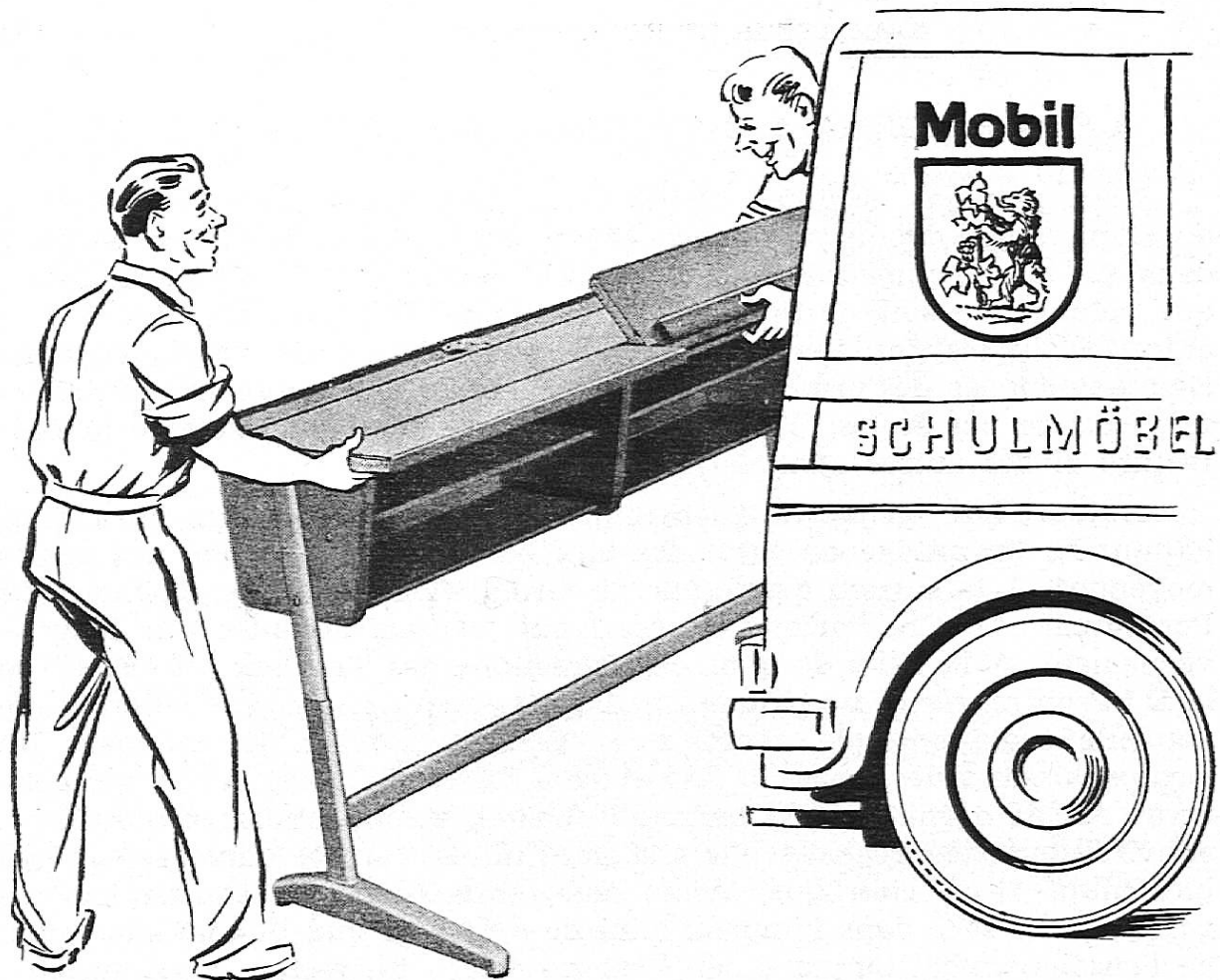
C'est dans ce sens que le Comité général de la SPJ est intervenu auprès de la DIP par une résolution votée lors de sa dernière réunion, en se ralliant aussi à l'idée d'une nouvelle construction. Plus récemment, une assemblée s'est tenue au chef-lieu, convoquée par M. le préfet Gresot. Elle mettait en présence les principaux représentants des autorités du district et de la commune, et des établissements d'instruction de la ville. L'unanimité s'est faite pour convenir que la construction d'une nouvelle Ecole normale et l'utilisation du Château sont deux problèmes qu'on ne saurait dissocier. Cela signifie-t-il que, le projet gouvernemental étant admis, l'opinion est maintenant favorable à la solution qu'il implique, et qui a été si longtemps différée par les controverses et les tergiversations ? Nous sommes persuadé que, de tout ceci, doit sortir, pour notre Ecole normale jurassienne, une situation plus claire, et des gages solides pour l'avenir.

T.

NOMINATION

Le nouveau directeur de l'orphelinat de Courtelary vient d'être nommé en la personne de notre collègue Marcel Petitjean. Il quitte ainsi son poste de maître à l'école primaire de Saicourt, qu'il tenait depuis 29 ans. Ses qualités pédagogiques et ses connaissances des choses de la terre trouvent ici une juste consécration, et nous l'accompagnons de nos vœux de succès, en même temps que de nos félicitations les plus chaleureuses.

T.



Un service prompt et soigné

Il suffit de téléphoner au numéro (071) 7 34 23 et Mobil vous installera dans une classe, gratuitement, le modèle de pupitre qui vous intéresse, pour que vous puissiez l'essayer et même l'utiliser sans ménagement pendant longtemps et sans que cela ne vous engage à rien. Mobil n'est pas une menuiserie quelconque, mais une fabrique moderne, bien dirigée et établie de longue date, qui même après bien des années se soucie encore du sort des meubles qu'elle a livrés.

Avant d'acheter des meubles scolaires, ne manquez pas de demander notre catalogue et une offre de prix ou une visite de notre représentant. Cela ne vous engage à rien.

U. Frei, Holz- und Metallwarenfabrik, Berneck

Réputée depuis longtemps pour sa qualité. Tél. (071) 7 34 23



Partie pédagogique

COURS INTERNATIONAL DE TROGEN

Pour la troisième fois se tiendra cet été du 16 au 24 juillet, au village Pestalozzi à Trogen, un cours international patronné par le « Schweizerische Lehrerverein », le « Schweizerische Lehrerinnenverein », la Société pédagogique romande et la Commission nationale pour l'Unesco.

Les conférences et discussions seront consacrées à des problèmes pédagogiques et de culture générale. On espère que de nombreux collègues de tous les degrés de l'enseignement et aussi de l'étranger y prendront part.

Les frais de cours et d'entretien se montent à 80 fr. S'annoncer à la Rédaction de la « Schweizerische Lehrerzeitung », Postfach Zurich 35.

Pour le comité d'organisation : Dr V. Vogt.

POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION NATIONALE ECHANGE DE CLASSES

Si nous applaudissons à tous les efforts qu'accomplissent des organisations internationales, en particulier l'Unesco et la Croix-Rouge, pour développer une meilleure compréhension entre les peuples, nous n'oublions pas que nous avons l'élémentaire devoir, surtout en Suisse, de travailler sans cesse au maintien et à l'amélioration d'une authentique cohésion nationale. Reconnaissons que, à cet égard, notre situation minoritaire, par les craintes d'absorption qu'elle suscite, crée aux éducateurs romands des difficultés qu'ils renoncent trop souvent à vaincre. Chacun de nous devrait se poser cette question à plusieurs reprises au cours de sa carrière : Qu'ai-je fait et que dois-je faire pour connaître mieux la Suisse allemande et la faire comprendre à mes élèves ?

C'est cette impérieuse nécessité d'une meilleure éducation nationale de notre jeunesse qui a inspiré à notre collègue Marcel Besson, actuellement directeur des Ecoles primaires de Vevey, une initiative qui mérite d'être connue dans tous nos milieux pédagogiques.

Grâce à l'entremise de Mme Kohler, secrétaire de Pro Juventute à Zurich, la classe primaire supérieure (4e année), de Vevey, a pu passer deux semaines à Stadel près de Bülach dans la campagne zuricoise, tandis que, pendant le même temps, les élèves de l'école secondaire de ce village séjournaient à Vevey.

Du rapport établi par M. Besson, nous extrayons les renseignements les plus suggestifs :

But de l'échange : *Le but premier était de donner l'occasion à nos élèves de prim. sup. qui étudient l'allemand pendant 4 ans, de parler et d'entendre cette langue par nécessité et dans la vie courante. C'était de leur prouver par l'exemple la valeur d'une étude à laquelle peu de Suisses romands se vouent par inclination.*

Nous espérions faire tomber certains préjugés que nous avons souvent contre la Suisse allemande et nous pensions qu'un séjour dans une famille, avec d'autres camarades, serait profitable à nos élèves.

Organisation : Chaque maître recevait les élèves de son collègue et consacrait la plus grande partie de l'horaire à l'allemand ou au français. L'accent était porté surtout sur l'expression orale. Les familles suisses allemandes avaient reçu comme consigne de parler le bon allemand aux jeunes « Welches ». La plus grande difficulté résidait dans l'échange de famille à famille. Avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, nous avons réussi à donner satisfaction à chacun.

Réalisation : Le vendredi 3 septembre, les écoliers de Vevey sont partis pour Stadel. Un arrêt à Aarau leur a permis de visiter la fabrique Kern et la fonderie de cloches. L'après-midi, nous sommes arrivés à Bülach puis nous avons réparti les élèves dans les diverses familles de Neerach, Stadel, Weiach et Bachs. A la nuit, tout était en ordre et le lendemain, alors que nos « Welches » commençaient l'école avec leur nouveau maître zuricois, nous avons emmené à Vevey les jeunes Suisses allemands à qui nous avons montré Berne en passant. Les familles étaient à la gare à l'arrivée et chacune a emmené celui ou celle qui remplaçait son propre enfant pour 15 jours. Dès le lundi, ces élèves commençaient la classe en français. A la fin du séjour, les maîtres de Stadel ont ramené les jeunes Veveysans et sont repartis le lendemain avec leurs propres élèves. Ainsi, dans chaque cas, les enfants échangés ont pu passer ensemble une soirée dans chacune des deux familles.

Programme : A Vevey, il comportait, le matin, de la lecture et de la conversation française, tandis que l'après-midi était le plus souvent réservée aux excursions dans la région veveysanne et à Lausanne (Chillon, Mt-Pèlerin, Comptoir Suisse, Exposition, etc.) Le prix de revient total des excursions n'a pas dépassé 12 fr.

Les garçons ont confectionné aux travaux sur fer un objet qui leur a servi de souvenir. Les fillettes ont appris à préparer un menu vaudois (poireau, saucisse). M. F. Demierre, organiste à St-Martin, a montré les possibilités du nouvel orgue et la visite du musée du Vieux Vevey a permis aux jeunes Zuricois, si férus de tradition, de comprendre que nous avons aussi le respect des vieilles coutumes et que notre ville a un beau passé.

Résultats : A la fin du séjour, un questionnaire a été préparé à l'intention des parents ; nous en citons quelques réponses.

Ma fille a eu beaucoup de plaisir à connaître une famille nouvelle à laquelle elle a écrit. Elle est invitée à leur rendre visite.

Chaque personne de l'endroit, heureuse de causer avec leur « enfant adoptif » prenait la peine de parler le « bon allemand ».

Ma fille est heureuse d'avoir pu se créer une si grande sympathie à Neerach. Elle entretient une correspondance en allemand avec la famille. Et des projets sont en cours pour récidiver l'an prochain.

Oui, ma fille et sa camarade font un échange de correspondance et nous pensons poursuivre des relations avec la famille.

Nous regrettons seulement la durée un peu courte du séjour.

Elle s'est adaptée sans peine au nouveau milieu. Elle a vraiment été laissée à elle-même.

Notre enfant a appris à connaître une nouvelle région, à visiter des

choses très intéressantes et à vivre dans un milieu de paysans modestes, ce qu'elle a aimé spécialement.

Nous espérons qu'elle pourra être renouvelée sur une plus grande échelle et que, par la suite, le séjour pourra être prolongé, ce qui ne pourrait qu'être profitable à nos gosses.

Mon fils a eu un grand plaisir à connaître cette famille si sympathique. Il a déjà écrit pour remercier et pour donner de ses nouvelles. Les parents des deux familles ont accepté avec joie de faire un échange l'an prochain, pendant les vacances d'été.

Ma fille est partie pour cet échange avec anxiété, mais s'est trouvée très bien dans la famille qui l'a reçue. Elle correspond avec la jeune fille de Stadel.

Mais les réponses des parents ne disent pas tout. Ajoutons-y ce que nous avons constaté. Chacun a pris goût, peu à peu, à l'atmosphère campagnarde et l'air supérieur des gens de ville a fait place à l'admiration devant les maisons propres, les tracteurs modernes, la télévision, les champs et les vergers opulents, le bétail bien soigné. Cette première réaction salubre s'est prolongée au point que le retour était mélancolique. Nos jeunes ont aussi connu la peine que coûte la récolte des pommes de terre, ils ont porté le lait à la laiterie, écosé des pois après l'école, balayé devant la ferme. Ils ont dû se coucher tôt, ce qui n'était pas toujours du goût de certains grands garçons habitués à trop de liberté. Il a même fallu que le maître intervienne dans un cas pour faire respecter cette discipline. Ils ont dû se lever tôt aussi pour aller, dans un brouillard matinal dont ils n'avaient aucune idée, à une école éloignée de 30 à 40 minutes, à pied ou à bicyclette. Le soir, les lumières de la ville étaient remplacées par la nuit campagnarde et ils ont appris à se serrer autour de la table familiale et de la lampe.

Mais ils ont pris conscience aussi d'une camaraderie, d'une solidarité qu'ils n'avaient pas toujours avant. Cette expérience commune a resserré plus fortement certaines amitiés. Ils ont été fiers de leur Vevey qui préparait la Fête des Vignerons, et, le moment venu, ils ont écrit à leurs familles de Suisse allemande pour les inviter.

Ils ont découvert que l'allemand de l'école pouvait leur servir et ont été unanimes à regretter que la durée n'ait été que de quinze jours. Aussi pensons-nous qu'un mois serait, avant les vacances d'été, la durée la plus favorable.

Nous espérons qu'une expérience si concluante ne restera pas sans lendemain et que d'autres maîtres organiseront de semblables échanges. En septembre de même, l'« Educateur » publiait une demande d'un maître secondaire de Baden qui a trouvé au Landeron, sauf erreur, un collègue disposé à échanger ses élèves. Nous croyons savoir que, là aussi, chacun s'est félicité de cette initiative.

Notre journal groupera volontiers toutes les demandes d'échange et les transmettra à la « Lehrerzeitung » à Zurich qui, à son tour, nous fera parvenir les adresses de collègues suisses allemands désireux de tenter l'expérience.

A. Chz.

COMMENT RESPECTER L'EXPRESSION SPONTANÉE DES ENFANTS

POUR EUX AUSSI, DIRE ET ECRIRE SONT DEUX

Eux, ce sont nos enfants, naturellement.

Je disais l'autre jour à un collègue que le malheur, c'est qu'on leur fasse « faire » du français depuis tout petits. Du **français utilitaire**. Il sert à demander correctement de la soupe, puis à réciter ses leçons et à décrire sa boîte d'école. Un beau jour, quand ils ont saisi qu'un texte est formé de propositions, une proposition d'un sujet, d'un verbe et de compléments, ils peuvent écrire. Ecrire quoi ? La description d'une boîte d'école ? Les compositions ternes que nous connaissons tous, ou... des textes libres trop souvent décevants, il faut le dire.

Je pense à notre exposition de l'Entracte. Nous avons trouvé facilement des dizaines de belles peintures, mais avec peine quelques beaux textes à enregistrer. Beaucoup de nos enfants peignent magnifiquement, mais ils écrivent pauvrement. Et pourtant **peinture et poésie sont sœurs** ? « La poésie est de la peinture sans formes, et la peinture est une poésie sans mots » écrivait le peintre chinois Kho Hsi vers 1050 ; c'est encore valable pour nous.

Tentative d'explication

L'enfant peint comme il voit, comme il sent. Et le plus souvent il **voit juste et beau**. Mais ce juste et ce beau, il arrive rarement à les rendre par l'écriture. Pourquoi ? — C'est que la peinture est un mode d'expression direct. Non pas l'écriture. **Mais le langage parlé, oui**. Ce que le petit enfant voit et sent, il l'exprime **en parlant**. Il se sert d'un langage à lui, autre que le langage utilitaire, et que les adultes n'écoutent pas, écoutent trop peu ou essaient de corriger ; **un langage riche, merveilleux, coloré comme la peinture** ; (le petit Jacques, quand il raconte ses moutons blancs et noirs ; cet autre petit, émerveillé de voir les chiots téter les biberons de la chienne). Cette langue, ils la parlent encore quelquefois en arrivant à l'école infantine. C'est des belles choses bien vues. Les maîtresses **qui les entendent** les recueillent précieusement. On les imprime, et voilà qu'elles sont écrites. Elles s'en vont par le monde dans des journaux qu'on aime beaucoup recevoir. Ecoutez comme on sait y **voir** :

« La lettre é, on pourrait la suspendre, elle a un crochet sur la tête. »

« J'ai vu la couleur de Marc-André qui courait sur la route. » — Et la maîtresse demande si c'est des couleurs claires, jamais du noir ? « Oh ! non, pas les enfants » :

« Les pasteurs, les curés et les ramoneurs s'habillent en noir. Les loups aussi. »

« Un buisson jaune court sur le chemin ! C'est Pipette qui apporte à l'école les grandes fleurs de son jardin. »

« Le gros paon de Sauvabelin voulait faire la roue. Mais il n'a pas pu relever sa belle robe. »

On tremble de voir se perdre cette fraîcheur, cette justesse d'observation, cette spontanéité. Mais je pense que ces enfants-là sont sauvés,

s'ils continuent à raconter, si on continue à les écouter. Ils se mettront d'eux-mêmes à écrire comme la maîtresse écrivait ce qu'ils disent, comme ils disent.

Et les nôtres, les plus âgés ?

Je crois qu'ils n'ont pas perdu complètement cette faculté de dire juste et joliment. Ils parlent mal, c'est entendu. Mais que de choses vraies, bien lancées, que d'images ils nous sortent dans le feu de la discussion, ou lorsqu'ils racontent librement. Il m'arrive souvent de faire remarquer à l'un ou à l'autre : « Quel joli texte tu aurais pu écrire là ! » Ces choses qu'ils disent, nous ne devrions pas les laisser perdre. Il s'en perd tous les jours, et chaque fois « il se perd un peu de joie ». Ne soyons plus le corbeau noir du poème de Rudhardt. Pour ma part, je vais prendre l'habitude de toujours les noter au tableau. Nous les lirons, les apprécierons, les copierons, les imprimerons même, pourquoi pas. Et nous mettrons au-dessous : **Dit** par Serge, ou Jean, ou Lise...

Je suis sûre que cette façon de faire améliorera rapidement **la qualité de nos textes**. Car nous continuerons à en écrire, bien entendu.

« **Mon chat.** — Tigré, gris, jaune, blanc, mignon. On lance une pierre, et toutes ses couleurs se détachent du carton. »

Anne-Marie, 9 ans.

« **Automne.** — Toutes ces peaux de bêtes rousses étendues sur les coteaux et les collines. »

Claude, 11 ans.

« **Vendanges.** — Pauvre vigne, on te prend toutes tes perles dorées. »

Annelise, 9 ans.

« **La rousserolle.** — Tes petits naissent laids sans plumes. Ils ressemblent à des bouts de bois en train de sécher au fond d'une corbeille. »

Jean-Louis, 10 ans.

Lisette Badoux.

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

MON PETIT CANIF

*Mon petit canif,
Si brillant, si vif,
Que tu es méchant !
Quand je suis maladroit,
Tu marques mes doigts
D'une fleur de sang.*

Emilia Cuchet-Albaret

(Le jardin des pivoines)

Dès 5 ans.

Instituteur zurichois

étudiant le français, cherche

chambre avec pension

à Lausanne pour le mois de **mars**. Préférerait famille d'instituteur.

Offres à **Max Meier-Senn, Thujastr. 29 Zürich 2/38, Tél. 45 31 16.**

MESURE DU TEMPS

Mouvement uniforme

a) *Calcul de la vitesse*

1. Une automobile porte un compteur kilométrique, un compteur d'essence et une montre. Au départ, le compteur kilométrique marque 5 925 km., le compteur d'essence 19 l. et la montre indique qu'il est 8 h. 35 min. A l'arrivée, les mêmes appareils marquent respectivement 6 000 km., 10 l. d'essence, 9 h. 50 min.
Calculez :
 1. la vitesse moyenne à l'heure ;
 2. la consommation aux 100 km.

2. J'ai parcouru en automobile une distance de 251,1 km. Le voyage s'est effectué en deux étapes : de 8 h. 50 min. à 11 h. 45 min., puis de 13 h. 45 min. à 16 h.
Combien de temps la voiture a-t-elle roulé ?
A combien de km. à l'heure a-t-elle roulé en moyenne ?

3. Je pars en auto à 6 h. 45 min. pour me rendre à la ville voisine distante de 210 km. où je pense arriver à 10 h. $\frac{1}{4}$.
 1. Quelle est la vitesse moyenne par heure que je compte réaliser ?
 2. A 7 h. 27 min., alors que jusque-là j'avais effectivement roulé à cette vitesse, un de mes pneus crève :
 - a) Quelle distance reste-t-il à parcourir ?
 - b) La réparation me prend 10 min. A quelle vitesse dois-je rouler si je veux arriver à l'heure prévue ? (Arrondir au km. sup.).

4. J'ai pris un autobus qui est parti à 7 h. 5 min. de mon domicile. Je suis arrivé à 8 h. 40 min. après avoir parcouru 40 km. avec 3 arrêts de 5 min. chacun.
Calculer :
 1. La durée du voyage.
 2. Le temps pendant lequel l'autobus a roulé.
 3. Sa vitesse moyenne à l'heure.

5. Un automobiliste quitte son garage à 7 h. 45 min. et note que son compteur kilométrique marque 11 734 km. Il arrive à destination à 12 h. 10 min. et le compteur marque 11 904 km.
Calculer :
 - a) la distance parcourue ;
 - b) le temps mis pour parcourir cette distance ;
 - c) la consommation d'essence basée sur une moyenne de 12 l. aux 100 km. ;
 - d) la vitesse moyenne à l'heure, sachant que l'automobile est restée arrêtée pendant 1 h. 15 min. au cours du voyage.

6. Un automobiliste veut faire un trajet de 280,5 km. à la vitesse moyenne de 55 km. à l'heure. Au bout de 2 h. il n'a parcouru que 102 km.
Quelle doit être sa vitesse à l'heure moyenne pour la fin du trajet, s'il veut arriver à l'heure fixée ?

Solutions

1. Longueur du parcours 6000 km. — 5925 km. = 75 km.
 Durée du parcours 9 h. 50 — 8 h. 35 = 75 min.

$$\text{Vitesse moyenne à l'heure : } \frac{75 \text{ km.} \times 60}{75} = \mathbf{60 \text{ km.}}$$

Consommation d'essence 19 l — 10 l = 9 l.

Consommation aux 100 km.

$$\frac{9 \text{ l.} \times 100}{75} = \mathbf{12 \text{ l.}}$$

2. Dans la 1ère étape, elle a roulé : 11 h. 45 — 8 h. 50 = 2 h. 55 min.
 Dans la 2e étape, elle a roulé : 16 h. — 13 h. 45 = 2 h. 15 min.

elle a roulé en tout **5 h. 10 min.**

en 1 h., elle roule

$$\frac{251,1 \text{ km.} \times 60}{310} = \mathbf{48,6 \text{ km}}$$

3. Vitesse moyenne à l'heure : de 6 h. 45 à 10 h. 15, il y a 3 h. 30.

$$\frac{210 \text{ km.} \times 60}{210} = \mathbf{60 \text{ km/h.}}$$

A 7 h. 27, il a roulé pendant 7 h. 27 — 6 h. 45 = 42 min.

il a parcouru **42 km.**, il lui reste à parcourir 210 km. — 42 km.
 = **168 km.**

Temps qui reste 10 h. 15 — 7 h. 37 = 2 h. 38

Vitesse à l'heure :

$$\frac{168 \text{ km.} \times 60}{158} = \mathbf{64 \text{ km.}} \text{ (63,8 app.)}$$

4. Durée du voyage : 8 h. 40 — 7 h. 05 = 1 h. 35 min.
 durée des arrêts = 15 min.

il a roulé pendant **1 h. 20 min.**

Vitesse à l'heure :

$$\frac{40 \text{ km.} \times 60}{80} = \mathbf{30 \text{ km.}}$$

5. Distance parcourue : 11 904 km. — 11734 km. = **170 km.**

Temps mis pour parcourir cette distance : 12 h. 10 — 7 h. 45 =
4 h. 25 min.

Consommation d'essence :

$$\frac{170 \times 12}{100} = \mathbf{20,4 \text{ l.}}$$

Durée du trajet sans arrêt : 4 h. 25 — 1 h. 15 = 3 h. 10.

Vitesse moyenne à l'heure :

$$\frac{170 \text{ km.} \times 60}{190} = \mathbf{53,6 \text{ km.}}$$

6. Distance qui reste à parcourir 280,5 km. — 102 km. = 178,5 km.
 Durée totale du parcours 280,5 km. : 55 km. = 5 h. 6 min.
 Temps qui reste — 2 h.

 3 h. 6 min.

Vitesse à l'heure :

$$\frac{178,5 \text{ km.} \times 60}{186} = 57,5 \text{ km.}$$

B) Calcul du chemin parcouru

1. Un câble de téléphérique a 7 200 m. de longueur totale. Des bennes y sont suspendues tous les 50 m.
 1. Combien y a-t-il de bennes en service ?
 2. Chaque benne avance à la vitesse de 1 m. à la seconde. Combien de tours chaque benne fera-t-elle en 24 h. ?
 3. Quel tonnage de ciment pourra-t-on transporter avec le téléphérique en 24 h. si chaque benne peut contenir 400 kg. de ciment ?
2. Un circuit routier suivi par une course d'automobiles a la forme d'un triangle dont le plus petit côté a 17 km. et le plus grand 23 km. Une automobile a fait 9 tours complets de ce circuit en 6 h. à la vitesse moyenne de 90 km. à l'heure.
 Quelle est la longueur du côté moyen ?
3. Jean met 24 min. pour se rendre de sa maison à l'école, à pied. S'il fait 5 km. à l'heure, quelle est la distance qui sépare sa maison de l'école ? Par quelle longueur, en millimètres, cette distance est-elle représentée à l'échelle de 1/80 000 ?
4. Un cycliste part à 7 h. 30 min. d'un village A pour aller dans une ville B, distante de 40 km. Il fait 15 km. à l'heure. A quelle heure doit-il arriver à B ? Au bout de 40 min., il s'arrête au village C. Quelle est la fraction de chemin parcouru ?
 Le cycliste reste $\frac{1}{4}$ d'heure à C., mais il arrive quand même à B à l'heure prévue. Dites combien de temps il a mis de C à B et quelle a été sa vitesse à l'heure.
5. Un cycliste quitte sa ville à 7 h. 45 min. pour aller à C. Il roule à la vitesse moyenne de 18 km/h. Arrivé au tiers du parcours, il s'aperçoit qu'il a oublié son portefeuille. Il fait demi-tour et revient chez lui. Il se repose 10 min., repart et arrive à C à 11 h. 15 min.
 Quelle est la distance du domicile du cycliste à C ?
6. Un train de 120 m. de long traverse un tunnel à la vitesse de 54 km. à l'heure. Depuis le moment où la locomotive entre dans le tunnel jusqu'au moment où le fourgon de queue en est sorti, il s'écoule 3 min. 10 s. Quelle est la longueur du tunnel ?

Calcul du chemin parcouru

Solutions

1. Nombre de bennes : $7200\text{m} : 50\text{ m} = 144$ bennes.
 $24\text{ h} = 24 \times 3600\text{ sec} = 86\ 400\text{ sec}$.
 Un tour = $2 \times 7200\text{ m} = 14\ 400\text{ m}$, qui se parcourent en $14\ 400\text{ sec}$.
 En 1 jour, une benne fera : $86\ 400\text{ sec} : 14\ 400\text{ sec} = 6$ tours.
 En 1 jour, les 144 bennes pourront transporter :
 $6 \times 144 \times 400\text{ kg} = 345\ 600\text{ kg}$ soit **345,6 t**.

2. En 6 h, l'auto parcourt $6 \times 90\text{ km} = 540\text{ km}$.
 1 tour de circuit : $540\text{ km} : 9 = 60\text{ km} =$ périmètre du triangle.
 2 côtés mesurent : $17\text{ km} + 23\text{ km} = 40\text{ km}$.
 Le 3e côté vaut $60\text{ km} - 40\text{ km} = 20\text{ km}$.

3. Distance de sa maison à l'école :

$$\frac{5\text{ km.} \times 24}{60} = 2\text{ km.}$$

Longueur sur carte au 1/80 000 : $\frac{2\ 000\text{ m.}}{80\ 000} = 0,025\text{ m} = 25\text{ mm}$.

4. Durée du parcours A à B : $40\text{ km} : 15\text{ km} = 2\text{ h } 40\text{ min}$
 il part à 7 h 30 min
 il arrivera à B à 10 h 10 min

En 40 min il parcourt les $\frac{160}{40}$ soit $\frac{1}{4}$ du chemin.

Il repart de C à $7\text{ h. } 30 + 40\text{ min} + 15\text{ min} = 8\text{ h } 25$.

Il termine le parcours en $10\text{ h } 10 - 8\text{ h } 25 = 1\text{ h } 45$.

Il lui restait à parcourir les $\frac{3}{4}$ de la distance soit $\frac{3}{4} \times 40\text{ km} = 30\text{ km}$.

Vitesse à l'heure : $\frac{30\text{ km.} \times 60}{105} = 17,14\text{ km.}$

6. En 3 min 10 sec, le train parcourt : $\frac{54 \times 190}{60 \times 60} = 2850\text{ m}$
 la longueur du train = 120 m
 le tunnel mesure **2730 m**

5. Durée du trajet $11\text{ h } 15 - 7\text{ h } 45 = 3\text{ h } 30\text{ min}$
 il s'est arrêté 10 min
 il a roulé 3 h 20 min

Distance parcourue $\frac{18\text{ km.} \times 200}{60} = 60\text{ km} =$ les $\frac{5}{3}$ de la distance qui sépare les 2 villes.

Distance entre les villes : $\frac{60\text{ km.} \times 3}{5} = 36\text{ km.}$

EXAMENS D'ADMISSION AUX COLLÈGES SECONDAIRES DE LAUSANNE

Elèves nés en 1946 (éventuellement en 1945).

Tous les candidats, garçons et filles, qu'ils se destinent ultérieurement à la section classique, scientifique, langues modernes, ou culture générale, subiront les mêmes examens d'admission et suivront pendant les deux premières années le même programme.

Toutes les inscriptions pour l'entrée en première année de l'école secondaire (âge normal : 10 ans) seront prises à l'Ecole supérieure de jeunes filles, bâtiment de Villamont-Dessous, du 13 au 25 février 1956, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 18 h. (samedi : de 9 h. à 12 h.).

Pièces à présenter : livret scolaire, certificat de vaccination (diphthérie et variole), livret de famille ou acte de naissance.

Les examens d'admission auront lieu les 2 et 3 mars 1956. Tous renseignements utiles seront donnés lors de l'inscription.

Elèves nés en 1945 et dans les années antérieures.

N. B. Les élèves nés en 1945 peuvent s'inscrire simultanément aux examens d'admission en 1^{re} année de l'école secondaire (âge normal 10 ans) et à ceux de la 2^e année du Collège classique cantonal, de l'Ecole supérieure de jeunes filles, ou de 1^{re} année du Collège scientifique cantonal (âge normal : 11 ans). Mais l'échec aux premiers examens implique automatiquement l'exclusion des seconds examens.

Collège classique cantonal : admission dans les classes V à I (âge minimum pour l'entrée en Ve : 11 ans).

Inscriptions au secrétariat de l'établissement (Béthusy) : du 1^{er} au 29 février, entre 11 h. et 12 h.

Pièces à présenter : livret scolaire, certificat de vaccination (diphthérie et variole), livret de famille ou acte de naissance.

Examens d'admission : dès le 12 mars, selon instructions communiquées lors de l'inscription.

Collège scientifique cantonal : admission dans les classes V à I (âge minimum pour l'entrée en Ve : 11 ans).

Inscriptions au secrétariat de l'établissement (Mercerie), du 13 au 25 février, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 18 h. (samedi : de 9 h. à 12 h.).

Pièces à présenter : livret scolaire, certificats de vaccination (diphthérie et variole), livret de famille ou acte de naissance.

Examens d'admission : Ecrits : jeudi 22 mars, à 7 h. 30.

Oraux : vendredi 23 mars, à 7 h. 30.

Ecole supérieure de jeunes filles : admission dans les classes V à I (âge minimum pour l'entrée en Ve : 11 ans).

Inscriptions au secrétariat de l'Ecole, Belvédère, Ch. des Croix-Rouges, du 6 février au 10 mars, entre 11 h. et 12 h.

Pièces à présenter : livret scolaire, certificats de vaccination (diphthérie et variole), livret de famille ou acte de naissance.

Examens d'admission : du 26 au 28 mars.

Admission aux Gymnases cantonaux
(Gymnase classique et Gymnase scientifique)
Ancienne Académie, Cité-Devant

Inscriptions : Les élèves porteurs du Certificat d'études secondaires seront inscrits par les soins des directeurs des Collèges.

Pour les autres candidats, les inscriptions aux examens d'admission seront prises au secrétariat des Gymnases jusqu'au 15 mars, entre 11 h. et midi.

Pièces à présenter : livret de famille ou acte de naissance, certificats de vaccination (variole et diphtérie).

Les examens d'admission auront lieu dès le 16 avril, à 8 h.

Admission au Gymnase de jeunes filles de la Ville de Lausanne
Belvédère, ch. des Croix-Rouges

Le Gymnase de jeunes filles comprend

- **une section classique** (latin-grec ou latin-anglais), qui aboutit au Baccalauréat ès lettres (ou Certificat fédéral de maturité A ou B) ;
- **une section de culture générale** (sans latin) qui aboutit au Diplôme de culture générale, (mention : langues modernes, ou mention : sciences).

La durée des études est de trois ans.

Admissions

Les élèves qui ont obtenu, dans une école publique du canton, le Certificat d'études secondaires sont admises **de plein droit** dans la classe inférieure du Gymnase. Celles qui ont un certificat sans latin ne peuvent suivre la section classique que si elles passent un examen de latin au Gymnase avant la fin de la première année.

Les jeunes filles qui ne peuvent pas entrer de plein droit au Gymnase doivent passer un examen préalable d'admission qui ne peut avoir lieu qu'au printemps. Ce mode d'admission existe à tous les degrés du Gymnase pour les candidates qui ont l'âge requis et qui n'ont pas suivi, comme élèves régulières d'une école publique vaudoise, la classe précédente.

L'âge d'admission est de 16 ans au moins dans l'année pour la classe inférieure, et d'un an de plus pour chacune des classes suivantes.

La prochaine année scolaire commence le lundi 16 avril 1956, à 14 heures.

Inscriptions

Les élèves sortant de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Lausanne se présenteront au secrétariat du Gymnase avant le 30 mars, munies de leur Certificat et de leur livret scolaire.

Les élèves sortant d'autres collèges du canton se feront inscrire par les soins de leur directeur dès qu'elles auront obtenu leur Certificat. Elles présenteront celui-ci, avec leur livret scolaire, le jour de la rentrée.

Les inscriptions aux examens d'admission doivent se faire aussitôt que possible, et au plus tard le 24 mars.

Ces examens auront lieu du 14 avril (à 8 h.) au 19 avril.

**Admission à l'École supérieure de commerce et d'administration
du canton de Vaud**

Maupas 50, Lausanne

Ouverture de l'année scolaire 1956-1957 : lundi 16 avril 1956.

Examens d'admission : lundi 16 avril, à 14 h., et mardi 17 avril, à 8 h. et à 14 h.

Commencement des leçons : mercredi 18 avril, à 8 h.

Inscriptions avant le 20 mars, au secrétariat de l'école, ouvert tous les jours de 8 h. à midi et de 14 h. à 18 h., sauf le mercredi et le samedi après-midi.

Age requis : première année d'études : 14 ans révolus au 31 décembre ; un an de plus pour chacune des classes suivantes.

Pour entrer en deuxième année, les élèves doivent avoir achevé leur scolarité obligatoire (huit années d'école au minimum).

Sous réserve des conditions d'âge énoncées ci-dessus :

- Les élèves sortant des établissements secondaires cantonaux (Collèges classique et scientifique) ou des collèges communaux sont admis conditionnellement, sans examen, en première ou deuxième année, s'ils sont promus dans la classe correspondante de leur école. Les élèves porteurs du certificat d'études secondaires sont admis sans examen en troisième année. Ceux qui viennent d'une section classique ou scientifique doivent, durant le premier trimestre, suivre un cours de raccordement d'arithmétique commerciale, de comptabilité et de sténographie et, durant le second trimestre, un cours de raccordement de dactylographie ; en septembre, ils subissent un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de deuxième année).
- Les élèves sortant de la deuxième année du degré supérieur d'une école primaire du canton sont admis conditionnellement, sans examen, en première année, s'ils sont au bénéfice de notes suffisantes. Ceux qui possèdent le certificat d'études primaires supérieures sont admis conditionnellement, sans examen, en deuxième année.

Classe d'administration. Conditions exigées pour l'admission : avoir 16 ans dans l'année ; être porteur du certificat d'études secondaires (deux langues étrangères).

Les certificats d'études et les livrets scolaires (avec les dernières notes) doivent être présentés au secrétariat avant le 6 avril.

DES DISPENSES D'ÉCOLAGE ET DES BOURSES D'ÉTUDES SONT ACCORDÉES, SUR DEMANDE DES PARENTS, AUX ÉLÈVES MÉRITANTS DE CONDITION MODESTE. Se renseigner auprès des directions d'établissements.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES DU CANTON DE VAUD

Service de l'enseignement secondaire.

LEHRMITTEL S.A. - BALE

Maison suisse spécialisée en matériel d'enseignement et de démonstration

Matériel de projection

Organisme de vente du « Cliché Scolaire Suisse »

A partir du 25 février 1956 seront livrables les trois premières rangées de la nouvelle série de dias scolaires suisses, 5 × 5 cm, à savoir :

les cantons : **GRISONS, TESSIN et VALAIS**

et, à partir du 15 mars 1956, les séries spéciales :

LA VIE DU PAYSAN DE MONTAGNE et EMMENTAL (BE)

Extrait du restant de notre programme de projection — V-Dias en couleurs

Géographie

Afrique : Aspect et relief. Climat et végétation. Les animaux. Races, peuples et civilisation. Economie des indigènes. Economie moderne et civilisation.

Islande : Le pays. Homme et économie.

Allemagne : Gain de terrain côtier sur la mer. La digue. La Niederweser. Le bassin de la Ruhr. Le port de Duisburg. La province de Berg.

Finlande. Laponie. Suède. Groenland. Hollande. Espagne. Yougoslavie. Cartes géographiques sous forme de diapositifs, etc.

Zoologie

Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Batraciens. Poissons. Insectes. Araignées et crustacés. Mollusques. Vers. Animaux à piquants. Les éponges d'eau douce, les coraux, les polypes, etc.

Botanique

Riz : Plantation et récolte. L'étang. La plage. Marais. Plantes carnivores. Champignons. Parasitisme et symbiose des plantes. La forêt de conifères. La forêt de cupuliféracés.

Art et histoire de l'art

Art égyptien. Baroque et Rococo. Gothique. Chefs-d'œuvre picturaux. Ville médiévale, etc.

SCALA-Diapositifs de FLORENCE : Galleria degli Uffizi. Museo di S. Marco. Galleria dell'Accademia. Galleria Palatina, Palazzo Pitti, 800 Francese.

SAFU — Diapositifs (noir/blanc), programme complet.

Envois à l'examen sur demande.

Appareils de projection

de toutes sortes et accessoires

Le plus grand choix en cartes murales géographie-histoire.

(Westermann, Flemming, Perthes, Wenschow, etc.)

Sciences naturelles : squelettes humains, modèles anatomiques (Somso), préparations de tous genres (Schlüter). Technologies.

Physique-Chimie : Appareillages PHYWE, UTZ et autres.

Tableaux et images murales : plus de 400 sujets répartis sur tous les domaines.

Géologie-Minéralogie : Dr. KRANTZ et KOSMOS.

Tables d'expérimentation (pour instituteurs et élèves)

Armoires pour produits chimiques et matériel, etc. — salles de physique — laboratoires.

Fabrication suisse KILLER — Wil/Turgi

Représentation exclusive pour la Suisse

Appareillages de production de courant et tableaux de commande universels SIEMENS. Fabrication suisse. Spécialement conçus pour écoles secondaires et professionnelles.

Catalogues et cffres sur demande

Voyage d'étude



sous la conduite de M. Chantrens
du 30 mars au 8 avril 1956

BELGIQUE/HOLLANDE/RHENANIE

Demandez le programme à
l'Agence de Voyages

LAVANCHY & C^o., S. A.

LAUSANNE

16, place Saint-François
Tél. 22 81 45

VEVEY

18, rue du Simplon
Tél. 5 50 44



Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

IMPRIMERIE CORBAZ S. A.
MONTREUX

MONTREUX, 18 février 1956

XCII^e année — No 7

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

396

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



AURORE

Ecole d'institutrices
de jardinières d'enfants

fondée en 1926
Classes enfantines



Techniques modernes d'enseignement

Dir. Mme Lowis, ex-prof. Ecole Normale
rue Aurore 1, Lausanne Tél. 23 83 77

A l'enseigne de la
Lampe Éternelle

vous trouverez
un cadre accueillant



*Un bon vin
et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

A la
Loterie Romande

le plus petit lot est de

Fr. 12.-

le 3 mars

2 GROS LOTS

75.000

75.000

14.861 autres lots

Voyage d'étude



sous la conduite de M. Chantrens
du 30 mars au 8 avril 1956

BELGIQUE/HOLLANDE/RHENANIE

Demandez le programme à
l'Agence de Voyages

LAVANCHY & Co., S. A.

LAUSANNE

16, place Saint-François
Tél. 22 81 45

VEVEY

18, rue du Simplon
Tél. 5 50 44